

DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES Département Compétences et Qualifications Service des métiers paramédicaux et du travail social

DOCUMENT N° 3

LES MESURES SONT ACCORDEES POUR UNE SESSION ET UN EXAMEN

CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP DEMANDANT A BENEFICIER DE MESURES PARTICULIERES LORS DES EXAMENS (Circulaire n° 2015-127 du 3 août 2015)

IDENTITE DU CANDIDAT				
NOM:				
PRENOM:				
Date de naissance :à				
Adresse:				
Code Postal:				
Ville :				
Tél:				
Année de formation :				
Examen préparé et date (s) prévue (s) :				
Etablissement fréquenté (Nom, Adresse et Tél. ou Cachet) :				
AVIS DU MEDECIN EXPERT AUPRES DE LA CDAPH				

Je soussigné(e), Docteur....., médecin expert auprès de la CDAPH, certifie que l'état de santé du candidat désigné ci-dessus nécessite des conditions particulières d'examen, conformément aux textes en vigueur relatifs à l'organisation des examens publics pour les candidats handicapés.

Majoration d'un tiers temps :	Le	es mesures suivantes (à cocher) sont nécessaires :						
- pour les épreuves de type pratique - pour les épreuves de type pratique - pour la préparation écrite des épreuves orales OUI		☐ Majoration d'un tiers temps :						
- pour les épreuves de type pratique - pour la préparation écrite des épreuves orales - pour la préparation écrite des épreuves orales - pour la préparation écrite des épreuves orales - OUI NON - Nécessité de pause(s) (frèquence, durée estimée) (à préciser): - Accès facile aux sanitaires Accès facile aux sanitaires Assistance d'un secrétaire Mise à disposition d'une machine à clavier Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). - Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher) - Nature du langage utilisé :		- pour les épreuves de type écrit		□OUI	□ NON			
pour la préparation écrite des épreuves orales OUI NON Accessibilité des locaux : déplacement en fauteuil OUI NON Nécessité de pause(s) (frèquence, durée estimée) (à préciser) : Accès facile aux sanitaires. Assistance d'un secrétaire. Mise à disposition d'une machine à clavier. Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher) Nature du langage utilisé :		- pour les épreuves de type oral		□ OUI	□NON			
Accessibilité des locaux : déplacement en fauteuil OUI NON Nécessité de pause(s) (fréquence, durée estimée) (à préciser) : Accès facile aux sanitaires. Assistance d'un secrétaire. Mise à disposition d'une machine à clavier. Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher) Nature du langage utilisé :		- pour les épreuves de type pratique		□ OUI	□NON			
Nécessité de pause(s) (fréquence, durée estimée) (à préciser) : Accès facile aux sanitaires. Assistance d'un secrétaire. Mise à disposition d'une machine à clavier. Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). → Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher) Nature du langage utilisé :		- pour la préparation écrite des épreuves orale	S	□ OUI	□NON			
Nécessité de pause(s) (fréquence, durée estimée) (à préciser) : Accès facile aux sanitaires. Assistance d'un secrétaire. Mise à disposition d'une machine à clavier. Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). → Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher) Nature du langage utilisé :		☐ Accessibilité des locaux : déplacement en fauteuil ☐	⊒ OUI	□ NON				
Accès facile aux sanitaires. Assistance d'un secrétaire. Mise à disposition d'une machine à clavier. Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher) Nature du langage utilisé :		-						
 □ Assistance d'un secrétaire. □ Mise à disposition d'une machine à clavier. □ Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. □ Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). → Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher)								
Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). ▶ Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher) Nature du langage utilisé :		☐ Assistance d'un secrétaire.						
 Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). → Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher)		☐ Mise à disposition d'une machine à clavier.						
(à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières). → Handicap AUDITIF : mesures particulières suivantes (à cocher) Nature du langage utilisé :		•						
 → Handicap AUDITIF: mesures particulières suivantes (à cocher) Nature du langage utilisé:		☐ Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possible						
Les consignes orales devront être données à voix haute, en articulant, le surveillant se plaçant en face du candidat. Port par le surveillant du système HF pour les épreuves écrites et/ou orales. Assistance d'un enseignant spécialisé dans la rééducation des sourds, avec possibilité de traduction gestuelle ou écrite por la compréhension du sujet et pour des précisions complémentaires lors de l'ensemble des épreuves. Présence d'un interprète-codeur en : Français signé-langage des signes (LSF) Lecture labiale avec ou sans langage parlé complété (LPC) Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites. Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique. Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve.								
 □ Port par le surveillant du système HF pour les épreuves écrites et/ou orales. □ Assistance d'un enseignant spécialisé dans la rééducation des sourds, avec possibilité de traduction gestuelle ou écrite por la compréhension du sujet et pour des précisions complémentaires lors de l'ensemble des épreuves. □ Présence d'un interprète-codeur en : - Français signé-langage des signes (LSF) - Lecture labiale avec ou sans langage parlé complété (LPC) □ Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. □ Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites. □ Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique. □ Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve. 								
 □ Port par le surveillant du système HF pour les épreuves écrites et/ou orales. □ Assistance d'un enseignant spécialisé dans la rééducation des sourds, avec possibilité de traduction gestuelle ou écrite por la compréhension du sujet et pour des précisions complémentaires lors de l'ensemble des épreuves. □ Présence d'un interprète-codeur en : - Français signé-langage des signes (LSF) - Lecture labiale avec ou sans langage parlé complété (LPC) □ Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. □ Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites. □ Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique. □ Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve. 		☐ Les consignes orales devront être données à voix haute, en articula	ant le sur	veillant se nlacan	ut en face du candidat			
 ☐ Assistance d'un enseignant spécialisé dans la rééducation des sourds, avec possibilité de traduction gestuelle ou écrite por la compréhension du sujet et pour des précisions complémentaires lors de l'ensemble des épreuves. ☐ Présence d'un interprète-codeur en : Français signé-langage des signes (LSF) Lecture labiale avec ou sans langage parlé complété (LPC) ☐ Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. ☐ Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites. ☐ Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique. ☐ Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve. 								
- Français signé-langage des signes (LSF) - Lecture labiale avec ou sans langage parlé complété (LPC) Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites. Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique. Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve.		☐ Assistance d'un enseignant spécialisé dans la rééducation des sourds, avec possibilité de traduction gestuelle ou écrite pou						
- Français signé-langage des signes (LSF) - Lecture labiale avec ou sans langage parlé complété (LPC) Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites. Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique. Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve.		☐ Présence d'un interprète-codeur en :		•				
- Lecture labiale avec ou sans langage parlé complété (LPC) □ Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes. □ Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites. □ Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique. □ Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve.		-						
 □ Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites. □ Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique. □ Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve. 								
 □ Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique. □ Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve. 		☐ Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correct	tion de fau	tes.				
☐ Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve.		☐ Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites.						
		☐ Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande mag	nétique.					
☐ Autres observations complémentaires (à préciser) :		☐ Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries compor	tant cette e	épreuve.				
		☐ Autres observations complémentaires (à préciser) :						

→ Handicap VISUEL : mesures particulières suivantes (à cocher) :

☐ Utilisation du matériel pédagogique spécifique mis à disposition du candidat.	
☐ Installation matérielle particulière dans la salle d'examen (à préciser).	
☐ Optimisation des conditions d'éclairage de la table de travail.	
☐ Mise à disposition d'un matériel d'écriture en braille.	
☐ Transcription des épreuves en braille.	
☐ Augmentation de la taille des caractères (à préciser) :	
☐ Autres observations complémentaires (à préciser) :	
	A le

NOM et SIGNATURE du Médecin expert auprès de la CDAPH